

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages.....2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE.....40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions).....20 000 F ● Avis d'immatriculations10 000 F ● Certification du JO500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière(Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230400002-RM déposée le 18-04-2023, Madame KOKOU AFIWA ALIPOSSI, profession : MENAGERE, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 00ca ,situé à Tabligbo, connu sous le nom de Tabligbo ,préfecture de Yoto et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEBEWOU Kodjo et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500246-RM déposée le 12/05/2023, Mme AKOU-EDI AYABA épouse LAODJASSONDO, profession Informaticienne, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPHEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAYIBO Yao Francis et au Sud par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500254-RM déposée le 12/05/2023, M. DOGBEAVOU KOFFI SEMEGNON, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 93ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ZIGAN KPODJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété AZIAVE, à l'Est par une rue existante de 16 mètres, à l'Ouest par la propriété MOVE Agbanu et au Sud par la propriété ZIGANAfotro.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500255-RM déposée le 12/05/2023, M. AGBO YAOVI, profession Notaire, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 56a 83ca situé à TEKPONOU, connu sous le nom de HOYROU, préfecture de Vo, commune de Vo1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est par la propriété FIOKOUNA, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500256-RM déposée le 12/05/2023, Mme TCHISSI KPAMNASSE AABA, profession Technicien comptable, demeurant à et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADJIDOPUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500257-RM déposée le 12/05/2023, M. AHLIN HAMED YAZINE ADEOLA MARIUS, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DOUTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud-Est par la propriété DOSSA KOMLAN et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500258-RM déposée le 12/05/2023, Mme KILIMTETOU PADOUMLE, profession Logicien en Transport, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de ADIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUWONU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500259-RM déposée le 12/05/2023, M. KILIMTETOU ESSOTOLOM PALIKIM, profession Hôtelière, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de ADIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUWONU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500254-RM déposée le 12/05/2023, M. DOGBEAVOU KOFFI SEMEGNON, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 93ca situé à AKEPE , connu sous le nom de ZIGAN KPODJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété AZIAVE, à l'Est par une rue existante de 16 mètres, à l'Ouest par la propriété MOVE Agbanu et au Sud par la propriété ZIGAN Afotro.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500255-RM déposée le 12/05/2023, M. AGBO YAOVI, profession Notaire, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 56a 83ca situé à TEKPONOU , connu sous le nom de HOYROU, préfecture de Vo, commune de Vo1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est par la propriété FIOKOUNA, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500256-RM déposée le 12/05/2023, Mme TCHISSI KPAMNASSE AABA, profession Technicien comptable, demeurant à et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADJIDOPUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500257-RM déposée le 12/05/2023, M. AHLIN HAMED YAZINE ADEOLA MARIUS, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca situé à DAVIE , connu sous le nom de DOUTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud-Est par la propriété DOSSA KOMLAN et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500258-RM déposée le 12/05/2023, Mme KILIMTETOU PADOUMLE, profession Logicien en Transport, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE KPALA , connu sous le nom de ADIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUWONU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500259-RM déposée le 12/05/2023, M. KILIMTETOU ESSOTOLOM PALIKIM, profession Hôtelière, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de ADIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUWONU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500247-RM déposée le 12/05/2023, M. EKUE FOLLY ALEXIS, profession Superviseur Commercial, demeurant et domicilié à DJAGBLE APOUKEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de GBATOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BABAH et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500248-RM déposée le 12/05/2023, M. KOTA MAWOUNA, profession Ouvrier, demeurant à Belgique et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété AHOLOU, au Sud-Est par une rue de 14 mètres et au Sud-Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500250-RM déposée le 12/05/2023, M. NANO PATEKONE, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE-DALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 50ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE KOEPEDO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la propriété AVOU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHATOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500251-RM déposée le 12/05/2023, M. SOZOUHOIN KOFFI, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 59ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GOLO ATCHAMADO et au Nord-Ouest et au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500252-RM déposée le 12/05/2023, M. SOUZOUHOIN KOFFI DODJI, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 04a 59ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GOLO ATCHAMADO et au Nord-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500253-RM déposée le 12/05/2023, M. GABOA LIKILAN, profession Consultant, demeurant à LOME et domicilié à COTE DU MARCHE DE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJIGBE KPETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété DADABOR Yaw Etsè et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500266-RM déposée le 12/05/2023, M et Mme. BABARA IKAGNIDA BARAOU et GAGLO AMEYOVI EDITH, profession Commerçant et Couturière, demeurant et domicilié à LOME, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Assome Djidovo, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par par la propriété AGBOLI, KAMASSA et KOKOROKO et à l'Est et Ouest par par des rues de 14 mètres chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500268-RM déposée le 12/05/2023, Mme WILSON ADJELE GHISLAINE, profession Informaticienne, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500269-RM déposée le 12/05/2023, Mme WILSON ADJELE GHISLAINE, profession Informaticienne, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNEZA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500270-RM déposée le 12/05/2023, Mme WILSON ADJELE GHISLAINE, profession Informaticienne, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNEZA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500271-RM déposée le 12/05/2023, Mme KPADE TELE DIFIE SONIA VICTOIRE, profession Médecin, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GNEZA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500272-RM déposée le 12/05/2023, Mme KPADE VICKY POKUA ESSIVI SIKA, profession : Médecin, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété GNEZA et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500260-RM déposée le 12/05/2023, M. TOKPO KOSSI, profession Cultivateur, demeurant et domicilié à NOEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AVEGAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Sud-Ouest par la propriété ESSEH, au Nord- Ouest par la propriété DUEVI BEBI et au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500261-RM déposée le 12/05/2023, Mme ABOTSI MASSAN MAWULAWOE, profession Esthéticienne, demeurant à LOME et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPP AMADAHOME, AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AGBAKU Komla, au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AGBAKU KOMLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500262-RM déposée le 12/05/2023, M. EKPON KOSSI, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 60a 71ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE KOKOU DOH- KOPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété KOKOU- DOH, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADJO KOUMA et à l'Ouest par l'Emprise de la voie ferrée Lomé- Kpalimé de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500263-RM déposée le 12/05/2023, M. SOUKA KOKOU, profession Maçon, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de GBEZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOMENYO et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500264-RM déposée le 12/05/2023, M. AMESSIAMENOU KOFFI, profession , demeurant à LOME AVEDJI et domicilié à RUE LIMOUSINE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 46ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété TOTO Yawo K., au Nord-Ouest par la route Nationale N° 4 Tsévié - Tabligbo de 50 mètres et au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500265-RM déposée le 12/05/2023, M. AGBESSY YANNICK KODJO E., profession Administrateur Réseau, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 43ca situé à AKEPE, connu sous le nom de BAME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLEWODE Gozo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500273-RM déposée le 12/05/2023, Mme WILSON ADJELE GHISLAINE, profession Informaticienne, demeurant au CANADA et domiciliée à OTTAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à WLI, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GNEZA et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500274-RM déposée le 12/05/2023, Mme DZINAKU KOSIWA VERONIQUE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE-KENYESSO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Sud-Ouest par la propriété SOKPOR, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Nord-Ouest par la propriété ABOTSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500275-RM déposée le 12/05/2023, Mme AKAKPO AMA NOKPLIM, profession Autres employée de bureau, demeurant à et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABOU et à l'Ouest par la route KPALA - ANYIGBE de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500276-RM déposée le 12/05/2023, M. MISSITE ALOUANDJOU, profession Huissier de Justice, demeurant à TSEVIE et domicilié à DAVIEMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 52ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHADZITSE-SEKLEY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500277-RM déposée le 12/05/2023, Mme KOGBE ABRA DODZI, profession Employée de Société, demeurant à LOME et domiciliée à BE PA DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 04ca situé à ABOBO, connu sous le nom de NYAMADZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété AHKIYAABRA DODZI, au Sud par la propriété de la collectivité AYIVI, à l'Est par une rue de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété NUTASSEY NULANYO ABLAWA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500278-RM déposée le 12/05/2023, Mme AHLIYA ABRA DODZI EPSE AKOUTE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à GBENYEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 93ca situé à ABOBO, connu sous le nom de NYAMADZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500279-RM déposée le 12/05/2023, M. KOKOU AHLONKO, profession Revendeur, demeurant et domicilié à KLEME DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 62ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de NYIGBE AGBODROKO, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété EKLOU SEBASTIEN, au Nord- Ouest par la propriété GOGA Afame et au Sud- Ouest par la propriété FOLLY DJODJIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500280-RM déposée le 12/05/2023, M. AWI TCHA- KAWELE, Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à LOME AGOENYIVE LOGOPE et domicilié à Maison située à côté du CEG KOSSIGAN 1 , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpédomé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGO Adame et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500281-RM déposée le 12/05/2023, Mme DZIDZONOU AWEFA EPSE TSIGBE, profession Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à ADOUBLEWU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 63ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ADOUBLEWOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété VEDOME Apedo, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est par la propriété VEDOME Apedo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500282-RM déposée le 12/05/2023, Mme ADADI ADJOVI SEMEKONAWO EPSE AMAVI, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI VERS WAGES, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à BOLOU, connu sous le nom de ADATO, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFOKPA GADIGNA et à l'Est par une rue de 18 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels

Suivant réquisition, n° 230500283-RM déposée le 12/05/2023, M. DOSSON KOSSI SYLVAIN, profession Directeur de Société, demeurant à TSEVIE et domicilié à ADIAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 68ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de DZOGBEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la ligne de Haute Tension GHANA BENIN, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 16 mètres chacune et au Sud par la propriété de la collectivité ADZOGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels..

Suivant réquisition, n° 230500284-RM déposée le 12/05/2023, Mme RAMBERT-HOUNOU A F FRANCINE, profession Assistante Administrative, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME TABLITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par une rue existante de 16 mètres, au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété ELO Adjowavi Egnonam et ELO Kossi Nutikokoe et au Sud-Est par la propriété ELO Adjowavi Egnonam et ELO Kossi Nutikokoe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500286-RM déposée le 15/05/2023, M. DASSILENOU KOSSI OLIVIER, profession Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à MAISON SITUEE A AVEDJI , NON LOIN DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE D'AVEDJI , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE ROUTE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500287-RM déposée le 15/05/2023, M. DJIYEHOUÉ-K KODJOGAN, profession Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA VERS LE CIMETIERE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 96a 93ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDEKPE KPEDJE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADOVLO KOKOU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOVLO KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500288-RM déposée le 15/05/2023, M. AGBODJAN KPOTI EDEM, profession Responsable Commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 40ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 12 mètres , au Nord- Ouest par un passage de 06 mètres, au Sud- Est par une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud- Ouest par la propriété ADEDZE KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500290-RM déposée le 15/05/2023, Mme DJIYEHOUÉ-KWADJOVI Kwamba, profession Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à Bè KPOTA VERS LE CEG, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01ha 05a 85ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDEKPE KPEDJE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADOVLO et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOVLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels..

Suivant réquisition, n° 230500291-RM déposée le 15/05/2023, Mme BELEYI MARIE MARE, profession Revendeuse, demeurant à MISSION-TOVE et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500292-RM déposée le 15/05/2023, Mme OBILADE RAFIATOU ABAKE , profession Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPOTA GOLFE 1, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 41ca situé à LEBE , connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud, à l'Est et à l'Ouest par collectivité ATSI KASSAPOUPOU et KPONSOU et à l'Ouest par une rue de 28 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500293-RM déposée le 15/05/2023, Mme AGBAGLO ADJO, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 62ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVAWLIVOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par des rues en projet de 14 mètres, au Nord- Ouest par la propriété KPAKLI et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGBAGLO Amivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500294-RM déposée le 15/05/2023, M. TEYINAKPA KODJO DONTSO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 65a 24ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de APETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ELO, au Sud et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AVETOU, à l'Est par la propriété de la collectivité ADROU, à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJOBOKOU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADEMEDI..

Il déclare que ledit immeuble appartient à TEYINAKPA KODJO DONTSO, KOSSIGAN ADJO, ZANDJI KOFFI, KOSSIGAN KOKOU, KOSSIGAN KOSSIWA, GBEVE KOKOU AMEN, KPEGLO YAWOVI, AKPABLA SISSI, SAKA ABRA, GBEVE AFI, ZANDJI AKOSSIWA, ZANDJI SENA, AKPABLA KOKOU, AHONDO AKOUVI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500295-RM déposée le 15/05/2023, M. NIKABOU OUYI, profession Biologiste, demeurant à LOME et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 78a 06ca situé à DALAVE, connu sous le nom de FIOGBLE TOTOEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la route PIA, au Sud par la propriété D'ALMEIDA YVES, à l'Est par la propriété NOSSI et à l'Ouest par la propriété Togbé AGOMANE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500297-RM déposée le 15/05/2023, Mme ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE, profession Aide Laborantine, demeurant à LOME et domiciliée à SUR LA ROTE DE LEGBASSITO ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KEVE ASSAHOUN, connu sous le nom de ASSAHOUN ASSIYEYE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BYLL Akpénou, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par la propriété BYLL Akpénou.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE et ADJOGBLE KOMI MENSAH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500298-RM déposée le 15/05/2023, Mme ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE, profession Aide Laborantine, demeurant à LOME et domiciliée à SUR LA ROTE DE LEGBASSITO ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 11a 98ca situé à KOVIE DZEMEKEY, connu sous le nom de KLEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOH et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE et ADJOGBLE KOMI MENSAH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500299-RM déposée le 15/05/2023, Mme ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE, profession Aide Laborantine, demeurant à LOME et domiciliée à SUR LA ROTE DE LEGBASSITO ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZAKARI.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE et ADJOGBLE KOMI MENSAH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500300-RM déposée le 15/05/2023, M. KEKEH KODJOVI, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié AGOE DIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Agodokpé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADZEWODO Komlan et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500301-RM déposée le 15/05/2023, M. KOUTELE PAWINIM, profession Journaliste, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU et au Sud par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500302-RM déposée le 16/05/2023, M. DJONGON HOLAGNON JOSEPH, profession Employé, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 95ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de ATSAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par la propriété DALI, au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété DALI et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500303-RM déposée le 16/05/2023, M. KOUDAYA DOSSEVI FRANCIS, profession JURISTE, demeurant à LOME HEDZRANAWOE et domicilié à NON LOIN DE L'EGLISE NOTRE DAME DU LIBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à Tsévié, connu sous le nom de Tsévié Ville 03, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des propriétés inconnues et au Sud par une route non dénommée de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500305-RM déposée le 16/05/2023, Mme AGAMAH HIHEWODO Y. EDEM, profession Ménagère, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 14ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue existante 16 mètres, au Sud par le lot N° 4, à l'Est par le lot N° 3A et à l'Ouest par le lot N° 5.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500306-RM déposée le 16/05/2023, Mme AGAMAH HIHEWODO Y. EDEM, profession Ménagère, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BOLOUMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADAGALI YAWOVI et au Sud par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500306-RM déposée le 16/05/2023, Mme AGAMAH HIHEWODO Y. EDEM, profession Ménagère, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BOLOUMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADAGALI YAWOVI et au Sud par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500307-RM déposée le 16/05/2023, Mme GARIBA KOSSIA EPSE ATCHABAO, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 74ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de TOYIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOKA et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500308-RM déposée le 16/05/2023, M. GBASSAKPO KOMLAVI, profession Marin, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 34a 64ca situé à KPOME, connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété ADJANO Messan, au Sud par la propriété GBASSAKPO Attisso Abah, à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé-Bénin et à l'Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500309-RM déposée le 16/05/2023, Mme MOUZOU BADAZOUWE EPSE KAPITAN-GIMDU, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE NON LOIN DE LA MAISON DE KPATCHA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 78ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAMON KODJOVI et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 18 mètres et de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97929 déposée le 1er mars 2022 Mme GNALEMBA Ami, profession: Agent demeurant à Davié et domiciliée à Davié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Afiadényigban, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFOLA Atsou et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500310-RM déposée le 16/05/2023, M. TOMBO'OU DA BAJILMA, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Avaveto, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYITE et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500317-RM déposée le 16/05/2023, M. DOSSOU-GAVON YAWOVI THEOPHILE, profession Electricien du bâtiment et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca situé à AFAGNAN-GBLETA, connu sous le nom de GBAVEDJI, préfecture de Bas-Mono, commune de Bas-mono1 et borné au Nord et au Sud par la propriété N'TSOUGAN Yaovi, à l'Est par la propriété AYI et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500319-RM déposée le 16/05/2023, M. NAYO KOMLAN SIMPLICE, profession Maçon, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de LOGOEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et Est par la propriété SOGLO et au Sud et Ouest par des rues de 20 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500318-RM déposée le 16/05/2023, M. KLOVE YAWO, profession Journaliste, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 40ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AKPANEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété SEKLE, à l'Est par une rue existante de 14 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété NOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500320-RM déposée le 16/05/2023, M. ASSAGBA KOFFI, profession Agriculteur des cultures de plein champ et maraichères, demeurant à VOGAN et domicilié à COTE DU LUCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 8 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AGOUZE et au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500321-RM déposée le 16/05/2023, Mme KADOUA YAWA ASMA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca situé à KPOME, connu sous le nom de DZOGBLAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au SUD par la propriété ZOUMAVO, à l'EST par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'OUEST par la propriété ALOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500322-RM déposée le 16/05/2023, Mme LEKEZIM HELENE, profession pour particulier, demeurant et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la Collectivité ATIKPO, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la réquisition N° 66248 et à l'Ouest par la réquisition N° 30697.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500311-RM déposée le 16/05/2023, M. EDAH KOMIVI, profession Comptable, demeurant à LOME et domicilié au QUARTIER LIMOUZINE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Amlakopé Goka Kopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZITSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500312-RM déposée le 16/05/2023, M. DORKENOO KOKOU A, profession Médecin, demeurant à LOME NUKAFU et domicilié à 187 RUETCHILADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 30ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par La propriété DODZO Koffi, à l'Est par une rue non dénommée de 10 mètres, au Sud par la propriété DAKLOUTSE Adzessi et à l'Ouest par la propriété ADENYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500313-RM déposée le 16/05/2023, M. DORKENOO KOKOU A, profession Médecin, demeurant à LOME NUKAFU et domicilié à 187 RUETCHILADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02ha 65a 31ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la rivière TABLI, à l'Est par la propriété de la collectivité KOUENYEZIAN, à l'Est par la propriété DZOGBE Aduli et au Sud par la route KOVIE-DAVIE de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500314-RM déposée le 16/05/2023, M. ADEKPLOVI KOMI HOLALI, profession Agent des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 78ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AZAMALOGO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété AZIAKPA EGBADEWODZI, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par la propriété AZIAKA KOKOU et à l'Ouest par la route Lomé - Kpalimé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500315-RM déposée le 16/05/2023, M. LIMAZIE TCHILABALO, profession Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité DJOBOKOU, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500316-RM déposée le 16/05/2023, Mme. AMEDOME YAWA FOFOE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 05a 85ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DAVIE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété DOUTI Kossi et à l'Ouest par la ligne de la Moyenne Tension Lomé- Tsévié de 50 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97943 déposée le 1er mars 2022 Mme AKOUMANY Biava Akossiwa, profession: Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Dalimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wogomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPEXO Isaac et à l'Est par une rue de 14m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97944 déposée le 1er mars 2022 M. BUCKNOR Koffi Dodji, profession: Responsable Commercial demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Aflao connu sous le nom de Avedji, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 1279A, au Sud par les lots 1276 et 1277, à l'Est par le lot 1278 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97945 déposée le 1er mars 2022 M. AKI Kosi, profession: Plombier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 66ca, Situé à Adétikopé connu sous le nom de Agodeke, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500323-RM déposée le 17/05/2023, M. KOUTODZO KOUDJO AGBESSI, profession Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Gofi, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADEDZE et au Nord par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97947 déposée le 1er mars 2022 M. AMEDEWOVO Komlan Mawule, profession: Agent des Impôts demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 25a 16ca, situé à Adjoguidjikopé connu sous le nom de Adjoguidjikopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKLAMANOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500324-RM déposée le 17/05/2023, Mme. GNAMA AGBEANDA TCHIDJI, profession Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 08a 71ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GALEKOR et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500325-RM déposée le 17/05/2023, M. DJAKPO KODJO, profession Ingénieur électroniciens et des télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 82ca situé à TSEVIE DAVIE, connu sous le nom de ANOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EHO ANAGBAN, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est par la propriété EPOU KOKOU SERAPHIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500326-RM déposée le 17/05/2023, Mme. WILSON-BAHUN ABLAN ADJELE A EPSE DAKITSE-BENISSAN, profession Consultante, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 35ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATCHAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATCHON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500327-RM déposée le 17/05/2023, M. SIATE JEAN-BAPTISTE A., profession Cadre de Banque, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO NON LOIN DU CEG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATCHAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATCHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500328-RM déposée le 17/05/2023, M. MAREMAHENA BABANDEGUEMA, profession Agriculteur des cultures mixtes, demeurant à LOME et domicilié à AKEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 80a 33ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de TSITO TAGO, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord- Est par la propriété AGBOVI KODJO, au Nord- Ouest par la propriété DOGLI, au Sud- Est par la propriété LAGUERRE et au Sud- Ouest par la propriété YAOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500329-RM déposée le 17/05/2023, Mme ODJEGNIDE DENISE EPSE DIABAKTE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADEWUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par par la propriété ADJA FONSO AZANLI et au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500330-RM déposée le 17/05/2023, M. KADIKO M NALEWAZOU, profession LOGISTICIEN, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud-Est et Sud-Ouest par la propriété ANADOR K. Mawuko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500331-RM déposée le 17/05/2023, M. TOKINAI HODABALOU, profession Inspecteur Central, demeurant à LOME et domicilié à QUARTIER DANLIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 76ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Dzéméké Kpévémé, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500332-RM déposée le 17/05/2023, Mme MODJOM ADOH NIKPIMBE EPSE EZIH, profession Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 93a 71ca situé à BADJA, connu sous le nom de AGOUDJA BADJA MIVE SOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la collectivité BOSSOU, au Sud par la propriété DOUTI, à l'Est par la collectivité MAWOUNYA et à l'Ouest par la propriété LANKOU K. Emmanuel.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500333-RM déposée le 17/05/2023, M. DATE MESSAN, profession Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 97ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et Nord- Ouest par la propriété de la collectivité SRONPENYO et au Sud par la voie expresse de contournement de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500334-RM déposée le 17/05/2023, Mme KPATCHA GINETTE-FLORE B EPSE DOUSSOH, profession Ingénieur Marketing, demeurant à LOME et domiciliée à ATIKOUME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HOMEY KOMLA DODZI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500335-RM déposée le 17/05/2023, M. AGBAVON KOFFITSE, profession Technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Assiamagble, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété WOMENO Suitor Yawo James, à l'Est par la Route Aképé-Mission Tové de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété GBONISSOU Tokoto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500336-RM déposée le 17/05/2023, M. KPATCHA MEIFEITCHEOU K, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété AHOVI AGBODZI, au Nord- Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AHOVI AGBODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500337-RM déposée le 17/05/2023, M. KPATCHA MEIFEITCHEOU K, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HOMEY KOMLA DODZI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500338-RM déposée le 17/05/2023, M. PEKPETI PADJAPAYE, profession Operateur Economique, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 87ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOBLI et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

(Suivant réquisition, n° 230500339-RM déposée le 17/05/2023, Mme NONGBEDJI AKOSSIIWA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 08ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ZIOGBA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété de la collectivité VIAGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500339-RM déposée le 17/05/2023, Mme NONGBEDJI AKOSSIIWA, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 08ca situé à ABOBO, connu sous le nom de ZIOGBA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété de la collectivité VIAGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500340-RM déposée le 17/05/2023, M. DZIMA KOSSI, profession Agriculteur des cultures mixtes, demeurant et domicilié à WLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 53a 30ca situé à WLI, connu sous le nom de KOUVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KORTO, au Sud par la propriété APPIA JOSEPH et au Sud par la propriété KLUKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500341-RM déposée le 17/05/2023, M. KEKEY YAOVI, profession Professions Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TSEVIE GBLAINVIE, connu sous le nom de Tové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et la propriété de la collectivité GBLOMAKOU et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GBLOMAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500353-RM déposée le 17/05/2023, MME. AGBAGLO ABLAVI, profession Commerçante, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par rue non dénommée de 14m, au Nord-Ouest et Sud-Ouest par Propriété WONA et au Sud-Est par propriété WONA.

Elle déclare que ledit immeuble à appartient, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500354-RM déposée le 17/05/2023, M. FETOR YAO DOVLO, profession Ingénieur agronome et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 77a 91ca situé à KEVE, connu sous le nom de GARE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune et à l'Ouest par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Kpalimé de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500355-RM déposée le 17/05/2023, Mme GBEASOR KUDEY, profession Radiologue, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 12a 95ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de ZIOVE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité WOTSU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOTSU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500356-RM déposée le 17/05/2023, M. ATEKPE MASSAMA-ESSO M, profession Enseignant, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 85ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBEVE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500357-RM déposée le 17/05/2023, Mme AGBAN AKOUAVI, profession Cuisinière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01ha 08a 32ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de BEGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité WOTSU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOTSU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500358-RM déposée le 17/05/2023, M. KOUAK Y ARMEL ALAIN, profession Secrétaire, demeurant à DAPAONG et domicilié à TANTIGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 70ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété AGBOGBO Kossi et au Sud- Est par la propriété AGBOGBO KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500342-RM déposée le 17/05/2023, M. AGBOKOU KANGNI, profession Menuisier, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca situé à LEBE, connu sous le nom de Lébé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité ZOBADA, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété SAKPONOU KOUNOUWOEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500343-RM déposée le 17/05/2023, Mme SAROUNA AGATHE EPSE AHOLOUVI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité DAMESSI ZONOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500344-RM déposée le 17/05/2023, M. FOFANA FOUSSENI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HOUMSI KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de SEOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété TAMBRE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500345-RM déposée le 17/05/2023, M. FOFANA FOUSSENI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HOUMSI KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 72ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Séwové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété TAMBRE Kossi, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOLIKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500346-RM déposée le 17/05/2023, M. FOFANA FOUSSENI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HOUMSI KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Séwové, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité KOLIKO et au Sud et à l'Ouest par la propriété TAMBRE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500347-RM déposée le 17/05/2023, M. FOFANA FOUSSENI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HOUMSI KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de SEOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété TAMBRE Kossi, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOLIKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500348-RM déposée le 17/05/2023, M. ANADE ADABI ESSOH, profession Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à DALAVE, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété SAFE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97986 déposée le 2 mars 2022 M. BOLOR Koffi Djabakou, profession: ingénieur agronome demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 81ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété ESIAKU, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété TETE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500349-RM déposée le 17/05/2023, M. KOKOU AGOUZE MAWO MENSAH, profession Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 35a 57ca situé à KPOME AGOME, connu sous le nom de DJIKOUAGNI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité DEKU KPOME et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500350-RM déposée le 17/05/2023, M. GBENYO KOSSI MAURICE, profession Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 95ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété EGBLA et au Sud- Est par la propriété EGBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500351-RM déposée le 17/05/2023, M. BIDAMON TONWEYI KOMLAN, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 54ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de TONOUVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété TSIPOTOU- AGBADJI, au Sud- Est par une rue de 30 mètres et au Sud- Ouest par la propriété TSIPOTOU- AGBADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500352-RM déposée le 17/05/2023, Mme. AGBAGLO ABLAVI, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Est et Sud-Ouest par la propriété WONA et à l'Ouest par la propriété WONA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500359-RM déposée le 17/05/2023, Mme NYAKOSSI ELEDA AFI C, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de HOEKPODZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AVUMADI , au Sud- Est par la route Kovie- Noepe de 70 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AVUMADI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500360-RM déposée le 17/05/2023, Mme NYAKOSSI AKOUI YAYRATO E EPSE NOGLO, Responsable Commercial, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de HOEKPODZI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AVUMADI, au Sud- Est par la route Kovié- Noepe de 70 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AVUMADI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500361-RM déposée le 17/05/2023, M. YAO Franck, profession Mécanicien et régleur de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à BOULEVARD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca situé à Sévagan, connu sous le nom de Séva Kpota, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKAKPOVI, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500362-RM déposée le 17/05/2023, Mme HOENOU AYAWA, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 40ca situé à NOEPE, connu sous le nom de VETENA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Nord- Est par la réquisition N° 41595, au Nord- Ouest et au Sud- Est par la collectivité AVOUNYITO et au Sud- Ouest par la propriété AVOUNYITO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97995 déposée le 2 mars 2022 M. AGBOGLA Yao Amen, profession : employé demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODO KODJO FREDERIC et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500363-RM déposée le 17/05/2023, M. ABA KOMLA KOUMA, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 56ca situé à DALAVE, connu sous le nom de POVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HEDEDZI Koffi et à l'Ouest par une rue en projet de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500364-RM déposée le 17/05/2023, M. YAO Franck, profession Mécanicien et régleurs de véhicule à moteur, demeurant à LOME et domicilié à BOULEVARD DU 13 JANVIER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03ha 02a 47ca situé à GAME, connu sous le nom de ATITINO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route Ayakopé- Game de 30 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDITE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**LE CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE
RÉGION MARITIME**

Suivant réquisition, n° 230500365-RM déposée le 17/05/2023, Mme ASSIH LALLAH, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGBOGAN et au Nord- Ouest et au Sud- Est par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**LE CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE
RÉGION MARITIME**